

sie, pour les puissances continentales et maritimes; l'Autriche et la Prusse, pour l'Allemagne, et enfin la Suède.

L'Europe, ainsi convoquée, a fait le traité de 1852 qui déclare que, dans l'intérêt de l'équilibre européen, l'intérêt du Danemark doit être maintenu, traité qui a été signé par la Prusse et l'Autriche. A cet intérêt, la Russie fit le sacrifice de ses droits dynastiques sur le Holstein.

Il y avait une famille qui depuis a fait beaucoup de mal à son pays, mais à laquelle on doit souhaiter cependant que l'iniquité profite, car il vaut mieux voir la Confédération s'accroître d'un membre que de la voir bouleverser l'Europe; la famille d'Augustenbourg avait des droits très contestés, niés même aujourd'hui par ceux qui s'en sont d'abord servis.

Pour lui ôter même le prétexte d'une réclamation, on lui donna 10 millions qu'elle accepta. Tout paraissait donc terminé.

L'Europe consacra le traité. Aux puissances signataires étaient venus se joindre la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, le Piémont, la Toscane, le royaume de Naples et la Grèce.

Quel est donc l'autorité qui peut avoir la prétention de dominer sur les hommes, si une telle consécration ne suffit pas? Il faudrait demander à Dieu lui-même de sortir du mystère sublime où il a cru devoir s'enfermer à l'égard des hommes, et de descendre sur la terre pour gouverner lui-même les peuples.

Pour attaquer un état de chose ainsi réglé, on a mis en avant un argument bien mesquin.

On a prétendu que la Confédération n'avait pas été consultée. C'est vrai; mais après la guerre de 1848, on ne pouvait convoquer

la Confédération sans exciter les orages qui renferme la question des nationalités; on pensa donc qu'il vaudrait mieux s'adresser séparément aux diverses puissances allemandes; le Hanovre, la Hesse, le Wurtemberg adhèrent; la Saxe elle-même qui a joué un rôle bien agressif dans cette question, faute qu'elle a essayé depuis de réparer avec beaucoup d'esprit et de dignité. Aussi personne en Europe n'aurait imaginé que le traité de 1852 pût être mis en doute.

Mais le roi Christian étant mort, à l'instant un orage effroyable se déchaîne sur le Danemark. C'était le moment où les idées qui avaient prévalu en Italie et qui y avait créé l'unité produisaient en Allemagne un effet considérable.

On excite donc une tempête contre ce malheureux Danemark, on soulève la question de la candidature du duc d'Augustenbourg; on l'attire de sa personne sur les lieux. La Diète elle-même, qui est d'habitude une sage personne, grave et mesurée (On rit,) mais qui a aussi ses faiblesses, veut accorder quelque chose à la popularité; elle ordonne l'exécution fédérale. Pourquoi l'exécution fédérale? Parce que le Holstein n'était pas constitué comme on aurait voulu qu'il fût. Mais la Confédération, je l'ai dit, n'avait sur le Holstein qu'un droit de juridiction.

La Saxe et le Hanovre acceptent la mission dont la Diète les investit; leurs troupes entrent dans le Holstein. Que font les Danois? Reconnaissant que la procédure en elle-même est régulière, ils se retirent derrière la ligne qui sépare le Holstein du Sleswig, où ils étaient chez eux, résolus là à se défendre.

La Diète est donc entrée en possession paisible du Holstein, mais seulement à titre de dépôt. A ce moment, l'Autriche et la